

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Août 2012 • numéro

15

ÉLEVAGE / VIANDES



**LE COMMERCE
INTERNATIONAL DE LA
VIANDE DE VOLAILLES**
**De fortes mutations
au cours de la dernière
décennie**



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



En 2010, la FAO estime le commerce international de viande de volailles¹ à 11,6 millions de tonnes équivalent carcasse (commerce intra communautaire exclu)². Au cours des dix dernières années, il a progressé au rythme de 4,8 % par an, taux inférieur à celui-ci observé pour la viande de porc (6,5 %), mais supérieur à celui des viandes de ruminants (bovin : 3,5 % et ovin 0,4 %). Malgré la croissance soutenue des échanges de viande de porc ces dernières années, le commerce mondial de viande de volailles (volailles entières, découpes, viandes saumurées, préparations) reste nettement le plus important (11,6 millions de tonnes), devant celui de viande bovine (7,6 millions de tonnes) et porcine (6,1 millions de tonnes). Ainsi, la part de la production exportée a approché 12 % pour la viande de volailles, pourcentage comparable à celui estimé pour la viande bovine (11,7 %), mais très supérieur à celui des viandes de porc (5,8 %) et ovine (6,2 %).

Plusieurs facteurs ont concouru à la progression des échanges internationaux de viande de volailles :

- > la croissance économique mondiale favorable à la consommation de viande de volailles, notamment dans les pays en voie de développement ;
- > les écarts de coût de production entre les principales zones d'élevage (Amérique du Sud, Asie et Union européenne) ;
- > le différentiel de prix des pièces découpées entre les différents continents dû aux habitudes de consommation propres à chaque zone (importations des viandes rouges³ par la Russie, importations de pattes par la Chine, importations de filets par l'Union européenne...) dont il résulte une expansion du commerce des découpes aux dépens de celui des carcasses ;
- > les concessions tarifaires et contingents d'importations conséquences de la mise en œuvre des accords multilatéraux (OMC), bilatéraux ou unions douanières ;
- > la constitution de grands groupes internationaux qui possèdent des outils de production et de transformation sur des continents différents.

Malgré la présence des productions avicoles sur tous les continents d'importations, les pays exportateurs significatifs sont peu nombreux : l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, les États-Unis, la Thaïlande et l'Union européenne. D'après la FAO, leurs exportations représentent plus de 90 % du commerce international (commerce intra communautaire exclu).

En revanche, le nombre de pays importateurs est plus important. La viande de volailles se consomme partout en raison, notamment, de l'absence de tabous culturels ou religieux et du fait de son prix qui en fait la moins onéreuse des viandes. L'Asie (Hong-Kong/Chine, Japon...), le Proche et le Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Koweït...), l'Europe (Union européenne, Russie) constituent les principales zones d'importations. Les sept premiers pays importateurs (Russie, Japon, Hong-Kong, Chine, Allemagne, Royaume-Uni, Mexique) ne couvrent que 44 % des achats sur le marché mondial. Le plus gros acheteur n'excède pas 8 % des importations mondiales, la plupart représente moins de 5 %.

Dans un premier temps, cette synthèse définit et caractérise les échanges de viande de volailles (nature des produits, importance des espèces, croissance des échanges...). Elle présente, dans un second temps, les dynamiques des principaux pays exportateurs et importateurs. À partir de ces éléments, la construction d'une matrice des échanges mondiaux de viande de volailles a été tentée pour l'année 2010. Enfin, les principales raisons qui ont concouru à l'évolution des échanges ces dix dernières années sont envisagées.

Avertissement

L'analyse du marché mondial se concentre essentiellement autour des données du groupe des sept principaux pays exportateurs : l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, les États-Unis, la Thaïlande et l'Union européenne, pays pour lesquels des données de commerce extérieur, relativement détaillées (nomenclatures douanières à six chiffres dans le système harmonisé international - SH 6) sont accessibles.

1. Viande de poulet, de dinde et de canard, produits transformés à base de viande de poulet.

2. Dans la plupart des analyses réalisées sur le marché international, les échanges entre les pays de l'ALENA (Canada, États-Unis, Mexique) sont comptabilisés dans le commerce mondial alors qu'il s'agit d'un commerce de proximité, comparable à celui entre États membres de l'Union européenne.

3. Dans une carcasse de volaille, on distingue les « viandes blanches » (filet, aiguillette, aile de poulet) des « viandes rouges » (cuisse, pilon, aile de dinde). La coloration rouge de certains muscles est liée à la présence de myoglobine, molécule qui joue un rôle essentiel dans le transport de l'oxygène. Aussi, les muscles qui participent à une activité soutenue (soutien : cuisse, vol, aile) : sont chargés en myoglobine et de couleur rouge. Par opposition, les muscles, qui n'assurent pas ces fonctions, sont blancs, notamment les muscles de la poitrine (filet).

Des échanges internationaux croissants de découpe de poulet congelé

L'analyse du commerce international de viande de volailles est rendue difficile par la diversité des espèces – même si le poulet et la dinde dominent les échanges – et par la nature variée des produits échangés (viande fraîche et congelée, préparation cuite et non cuite, viande saumurée).

Les échanges internationaux concernent d'abord les viandes de poulet, avec 93 % des tonnages totaux exprimés en poids produits (estimation à partir des volumes exportés par les sept principaux pays fournisseurs du marché mondial). Ils sont suivis par ceux de dinde (6 % des volumes) et ceux des autres espèces, canard, pintade, etc. (moins de 1 %).

Pour chacun des sept pays, la part du poulet représente au moins 80 % des volumes échangés (de 79 % pour l'Union européenne à 95 % pour le Brésil). Les États-Unis sont le premier exportateur de viandes et produits transformés à base de dinde (264 000 tonnes), suivis du Brésil (175 000 tonnes), mais c'est le Chili qui détient la plus forte proportion de dinde (20 %), devant le Canada (14 %) et l'Union européenne (11 %).

Trois types de produits sont principalement échangés : des viandes au sens strict (volaille entière, découpe⁴), des viandes saumurées⁵ et des préparations⁶. Le commerce mondial, exprimé en poids produits, s'effectue sous forme de viandes pour 89 % (dont 94 % en congelé⁷), de préparations pour 9 % et de viandes saumurées pour 2 %. La plupart des pays exporte plus de 90 % des volumes sous forme de viande (de 88 % pour le Brésil à 98 % pour l'Argentine).

La Thaïlande fait exception avec 92 % des volumes exportés sous forme de préparations. Le Brésil est le seul pays à exporter des viandes saumurées (5 % des volumes).

D'après les données douanières disponibles pour les sept principaux pays exportateurs, les volumes commercialisés sur le marché mondial, exprimés en tonnes équivalent carcasse (tec), ont porté sur près de 14 millions en 2010. Les viandes fraîches et congelées ont représenté 90 % des volumes exprimés en tec. Pour cette raison, dans la suite du document, l'analyse est centrée sur les échanges de viandes fraîches et congelées. Elle est cependant complétée par des éclairages sur les échanges de préparations ou de viandes saumurées qui sont des segments importants, tant par les volumes qu'ils représentent désormais, que pour la compréhension de l'évolution globale des échanges de viandes au cours des dix dernières années, plus particulièrement entre le Brésil et l'Union européenne (préparations et viandes saumurées) et la Thaïlande et ses partenaires commerciaux asiatiques et l'Union européenne (préparations cuites).

Au sein des viandes, les découpes représentent 77 % des tonnages dont deux tiers pour les découpes de poulet congelé.

Dans la suite du document, sauf mention particulière, le terme « viande » s'entend au sens strict, c'est-à-dire correspondant aux positions allant de (SH 020711) à (SH 020736) dans le système douanier harmonisé.

Caractéristiques des produits échangés par les principaux pays exportateurs mondiaux (moyenne sur 2008/2009/2010)

Tonnes poids produits	Espèces			Nature des produits			Détail viande de poulet		
	Produit	Poulet	Dinde	Autres	Viandes	Préparations	V. saumurées	Congelé	Découpe congelée
États-Unis		3 574	264	19	3 738	120	0	3 089	3 043
Canada		149	25	4	161	16	0	122	121
UE à 27		842	113	40	949	45	2	779	497
Thaïlande		404	0	38	33	408	0	27	27
Chili		80	21	0	90	12	0	73	72
Argentine		219	3	0	218	3	1	217	110
Brésil		3 700	175	5	3 417	265	199	3 328	1 921
Total (7 pays)		8 967	601	105	8 605	867	202	7 636	5 790

Source : FranceAgriMer d'après douanes des différents pays sélectionnés

4. Viandes : SH 0207 (de 020711 à 020736), préparations : SH 160231, 160232, 160239, viandes saumurées : 02109029 jusqu'en 2002 et SH 02109939 au-delà.

5. Viandes saumurée : viandes imprégnées de sel dans toutes les parties à une teneur supérieure à 1,2 %. Définition indicative, seule la définition dans les documents officiels français et communautaires fait foi.

6. Préparation de volailles : préparations alimentaires contenant au moins 25 % de viande de volailles, homogénéisées ou non (présence de morceaux identifiables), cuites ou non (absence de traitement thermique ou qui n'a pas permis la coagulation des protéines dans la totalité du produit). Définition indicative, seule la définition dans les documents officiels français et communautaires fait foi.

7. Pour les États-Unis et le Canada, la part n'atteint que 87 % et 91 % en raison de l'importance des échanges transfrontaliers entre ces deux pays. L'Argentine, le Chili et la Thaïlande n'expédient que des viandes congelées.

8. Coefficients tonne/tec adoptés : 1,07 pour les volailles entières, 1,6 pour les découpes de poulet et 1,4 pour les découpes de dinde, 1,2 pour les préparations et 1,6 pour les viandes saumurées.



Le Brésil et les États-Unis dominent le commerce mondial avec une part de marché de 40 % chacun

Les exportations de viandes fraîches et congelées du groupe des sept principaux pays exportateurs ont progressé de 5,2 % par an entre 2000 et 2010. Les tonnages sont passés de 5,3 millions de tonnes en 2000 à 8,8 en 2010 (poids produit). À la différence d'autres productions, où il représente parfois des volumes conséquents, le commerce de proximité, intra-ALENA ou Hong-Kong/Chine porte, pour les viandes de volailles, sur un peu moins de 10 % des échanges mondiaux.

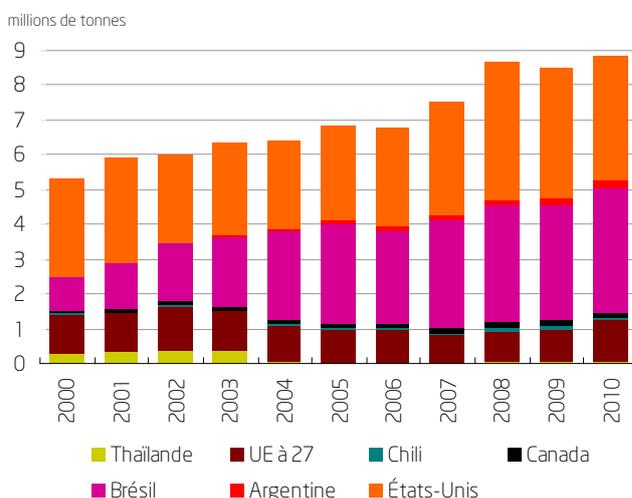
Le Brésil, premier acteur mondial

Avec près de 4 millions de tonnes (en poids produit) commercialisées sur le marché international chaque année (40 % des échanges sur le marché mondial), le Brésil est le premier pays exportateur de viande de volailles dans le monde, juste devant les États-Unis en volume, plus nettement en valeur (6,970 millions de dollars US pour le Brésil contre 4,114 pour les États-Unis). Le Brésil expédie des viandes de volailles sous les trois formes : principalement des viandes (88 % des tonnages en poids produit, 85 % en valeur), des préparations (7 %, 8 %) et des viandes saumurées (5 %, 7 %).

> Les viandes fraîches et congelées

Avec une croissance moyenne de 14 % par an, les exportations de viandes ont pratiquement quadruplé au cours de la dernière décennie, pour atteindre 3,54 millions de tonnes en 2010. Sur la période, les opérateurs brésiliens ont diversifié leur portefeuille : en 2000, l'Arabie Saoudite, le Japon, l'ensemble Chine/Hong-Kong et l'UE à 27, représentent deux tiers des volumes ; en 2010, ces quatre destinations ne pèsent plus que 43 %. Les nouveaux pays clients sont l'Afrique du Sud, les Émirats Arabes Unis, le Koweït, la Russie et le Venezuela. La baisse sensible des exportations de viandes vers l'Union européenne à partir de 2006 est un effet trompe l'œil lié aux conséquences du contentieux Brésil-UE à l'OMC concernant les viandes saumurées et les préparations de volailles (voir encadré).

Évolution des exportations de viandes (SH 0207) des sept principaux fournisseurs du marché mondial

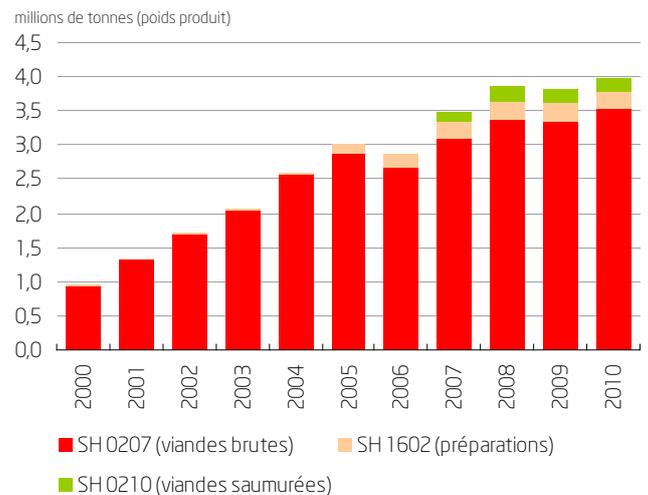


Les ventes de poulet entier congelé et de découpes de poulet congelées représentent respectivement 41 % et 56 % des exportations de poulet.

> Les préparations

Les préparations de viande de volailles sont pratiquement inexistantes en 2000 (11 000 tonnes). Elles ont régulièrement progressé pour atteindre 47 500 tonnes en 2004, puis ont bondi à 136 000 tonnes en 2005, puis varié entre 200 000 tonnes (2006) et 280 000 tonnes (2008). En 2010, les volumes ont atteint 250 000 tonnes. Avant 2005, entre 55 % et 80 % sont destinés au marché européen. La proportion a ensuite augmenté pour se stabiliser autour de 85 % depuis 2005. La croissance des volumes en 2005 est liée au règlement du différend OMC entre l'Union européenne et le Brésil (voir encadré). Par ailleurs, l'utilisation complète des contingents d'importations européens (690 000 tonnes) conduit les industriels brésiliens et thaïlandais à limiter leurs ventes sur le marché européen et à arbitrer en faveur d'autres marchés.

Évolution des exportations brésiliennes de volailles, tous produits confondus

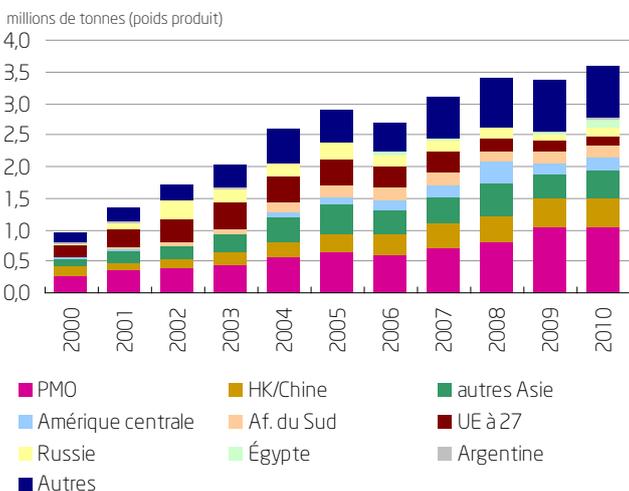


Source : FranceAgriMer d'après SECEX

> Les viandes saumurées

De 2000 à 2006, les exportations brésiliennes de viandes saumurées se sont résumées à quelques tonnes, au plus 800 par an. Des tonnages significatifs sont apparus en 2007 (124 000 tonnes), avant de se stabiliser les années suivantes autour de 200 000 tonnes (190 000 tonnes en 2010) ; ces volumes sont en quasi-totalité destinés au marché européen (99,4 % en moyenne sur la période 2007/2010, les 0,6 % restant étant exporté vers la Suisse). Cette évolution de la nature des produits exportés vers l'Union européenne est la conséquence de la conclusion du différend entre l'Union européenne et le Brésil. Sur la période 2000/2010, les viandes saumurées ont été soumises successivement à trois régimes de droit de douane à l'importation européenne en provenance des pays tiers : 2000/2001 avec un taux de 15,4 %, 2002/2005 avec un droit fixe de 1,024 €/kg comme pour les viandes fraîches et réfrigérées de poulet, après 2006 avec un taux de 15,4 % à l'intérieur du contingent et de 1,300€/kg au-delà (voir encadré).

Évolution des exportations brésiliennes de viande de volailles (SH 0207)



Proche et Moyen Orient : Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Irak et Koweït
 autres Asie : Japon et Singapour
 Amérique centrale : Cuba et Vénézuéla
 Source : FranceAgriMer d'après SECEX

Les viandes saumurées (SH 02109029 jusqu'en 2002 et SH 02109939 au-delà) et préparations de dinde et conserves de poulet, un écart de droit de douane contesté

Après l'accord du GATT conclu en avril 1994 à Marrakech, le droit de douane des découpes désossées de poulet fraîches et congelées (SH 02071310 et SH 02071410) entrant dans l'Union européenne a été fixé à 1,024 €/kg (1,504 €/kg en 1995/96), ce qui représente un droit de douane *ad valorem* compris entre 50 % et 65 % selon les années et sources. Pour les viandes de poulet saumurées (SH 02109029 avant 2002, puis SH 02109939 depuis 2002), le droit de douane a été fixé à 15,4 %. Pour profiter de cet écart, les opérateurs brésiliens et thaïlandais ont pris le parti de saumurer les découpes destinées à l'UE (teneur en sel d'au moins 1,2 %). Face à une forte et subite croissance des importations de ces produits, l'Union européenne a décidé, à partir de juillet 2002, de leur appliquer le droit de douane des produits frais et congelés, considérant que ces viandes se substituaient aux viandes congelées. Le Brésil et la Thaïlande ont contesté cette décision de l'UE devant l'ORD de l'OMC en intentant un « panel » contre l'Union européenne. Ils ont définitivement gagné ce panel en septembre 2005 après que l'UE a fait appel d'une première décision qui lui était défavorable, intervenue en mai 2005. De ce fait, l'Union européenne a rétabli en juin 2006 les droits de douane tels qu'ils existaient avant 2002, c'est-à-dire que les viandes saumurées ont été de nouveau taxées à hauteur de 15,4 %, au lieu de 1,024 €/kg, valeur qui leur aurait été appliquée abusivement selon les conclusions du panel entre juillet 2002 et juin 2006.

À compter de juillet 2007, l'UE a concédé l'ouverture de nouveaux contingents d'importation à droit réduit, totalisant 619 000 tonnes par an, en échange d'une réévaluation significative du droit de douane appliqué, hors contingent, à ces produits (pour les viandes salées saumurées, le droit consolidé est passé de 15,4 % à 1 300 €/t ; pour les préparations cuites de poulet, de 10,9 % à 1 024 €/t ; pour les préparations de dinde, de 8,5 % à 1 024 €/t). Le Brésil bénéficie d'un contingent de 170 807 tonnes pour les viandes saumurées (SH 02109939), de 92 300 tonnes pour les préparations de dinde (SH 160231) et de 73 000 tonnes pour les préparations de poulet cuites (SH 16023219). La Thaïlande dispose d'un contingent de 92 610 tonnes pour les viandes saumurées (SH 02109939), de 160 033 tonnes pour les préparations de poulet cuites (SH 16023219).

Entre 2006 et 2010, les exportations brésiliennes de viandes vers l'Union européenne sont passées de 332 700 tonnes à 145 100 tonnes, pendant que celles de viandes saumurées, absentes en 2006, se sont élevées à 189 400 tonnes en 2010. Enfin, les exportations de préparations sont restées pratiquement stables (212 600 tonnes en 2010 contre 181 300 tonnes en 2006). Parallèlement, la Thaïlande a renforcé sa présence sur le marché européen avec des importations qui ont augmenté de 136 000 tonnes en 2006 à 205 700 tonnes en 2010. Au final, sur les quatre dernières années, les importations européennes en provenance du Brésil et de Thaïlande ont toujours été supérieures aux contingents OMC qui s'élèvent au total à 690 000 tonnes (839 000 tonnes en 2007 et 753 000 tonnes en 2010). Les industriels brésiliens arbitrent les volumes à exporter vers l'Union européenne en fonction du niveau d'utilisation des différents contingents à droit réduit pour optimiser leurs ventes. Les Thaïlandais, quant à eux, ne peuvent utiliser que le contingent produits cuits.

En 2010, les contingents ont été faiblement dépassés par le Brésil et la Thaïlande (753 000 tonnes) pour un contingent de 690 000 tonnes.



Les États-Unis, deuxième acteur mondial

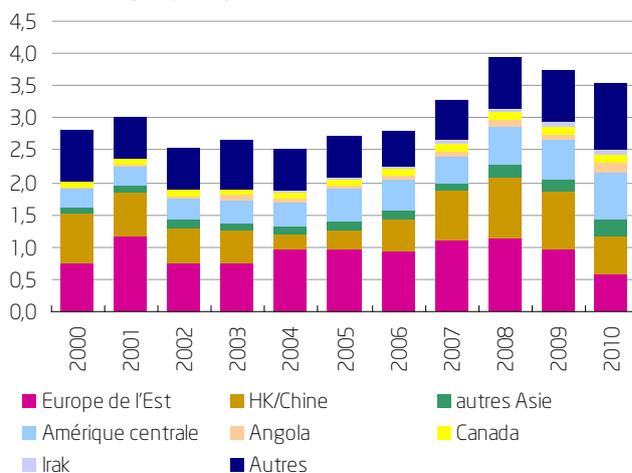
> Les viandes fraîches et congelées

Les États-Unis sont le deuxième pays exportateur de viande de volailles dans le monde, en poids produit (3,9 millions de tonnes, pratiquement *ex-æquo* avec le Brésil). Par contre, ils sont plus nettement distancés en valeur par le Brésil. Les exportations de viandes sont ultra dominantes (97 % des exportations totales en poids produit). Les préparations pèsent donc peu en proportion (3 %), mais représentent toutefois un tonnage important en volume (133 000 tonnes en 2010), faisant des États-Unis le troisième pays exportateurs de préparations de viande de poulet, derrière la Thaïlande (428 000 tonnes) et le Brésil (251 000 tonnes). Sur les dix dernières années, l'évolution des exportations américaines de viande apparaît dépendante de la demande de l'ensemble Hong-Kong/Chine et, dans une moindre mesure, de la Russie. Pour cette raison, elle est relativement difficile à analyser. De 2000 à 2004, les ventes sont restées relativement stables, autour de 2,5 millions de tonnes. La réduction structurelle des ventes sur Hong-Kong/Chine (9 % des exportations totales en 2004 contre 27 % en 2000) a été partiellement compensée par une croissance des volumes sur la Russie, l'Ukraine et la Géorgie (27 % en 2004, contre 37 % en 2000).

De 2004 à 2008, les exportations américaines ont fortement progressé, évoluant de 2,53 millions de tonnes en 2004 à 3,93 millions de tonnes en 2008. Cette progression sur le marché international est le fruit d'une croissance des ventes sur la plupart des destinations, plus particulièrement sur Hong-Kong/Chine (700 000 tonnes), le Mexique (120 000 tonnes), la Russie (100 000 tonnes), Cuba (80 000 tonnes) et, dans une moindre mesure, l'Angola, l'Irak, l'Ukraine et le Vietnam. Depuis 2008, elles sont orientées à la baisse du fait d'un recul des ventes sur Hong-Kong/Chine (- 350 000 tonnes)⁹, la Russie (- 500 000 tonnes) et l'Ukraine

Évolution des exportations américaines de volailles (SH 0207)

millions de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après USDA
 Europe de l'Est : Géorgie, Lituanie, Russie et Ukraine
 autres Asie : Corée du Sud, Taiwan et Vietnam

(- 100 000 tonnes). Depuis une dizaine d'années, plus de 95 % des tonnages exportés par l'industrie américaine sont des découpes, avec les filets commercialisés sur le marché intérieur, les viandes rouges et les cuisses en Russie, les pattes en Chine...

> Les préparations

En 2010, les exportations américaines de préparations s'élèvent à 133 000 tonnes. Elles sont réparties à 77 % de préparations de poulet et à 12 % de dinde.

Les préparations de poulet sont pour moitié constituées de VSM (viandes séparées mécaniquement). Les principaux clients sont le Canada (30 %), la République Dominicaine (16 %), la Colombie (14 %) et le Guatemala (10 %).

Deux tiers des préparations de dinde sont des produits cuits. Elles sont principalement exportées vers le Canada (34 %), le Mexique (33 %) et la République Dominicaine (18 %).

La Thaïlande

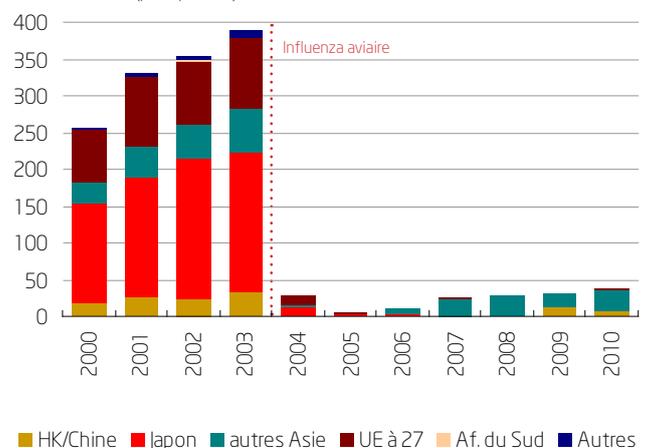
La Thaïlande, leader pour les produits cuits, concourt pour environ 5 % aux échanges mondiaux de viande de volailles (en poids produit). Ses exportations présentent la particularité d'être essentiellement constituées de préparations cuites (92 %), conséquence, pour partie, d'une forte expansion de foyers d'influenza aviaire en 2003 qui a interdit toute exportation de produits crus, potentiellement à risque.

> Les viandes fraîches et congelées

Entre 2000 et 2003, la Thaïlande a exporté des volumes conséquents et croissants de viandes fraîches et congelées ; en quatre ans, ils sont passés de 260 000 à 390 000 tonnes. Les principaux clients sont alors le Japon (48 %), l'Union européenne (25 %), la Corée du Sud (9 %) et Hong-Kong/Chine (9 %). La présence du

Évolution des exportations de viandes thaïlandaises de volailles (SH 0207)

milliers de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après douanes thaïlandaises
 autres Asie : Corée du Sud, Laos, Malaisie, Myanmar, Singapour et Vietnam

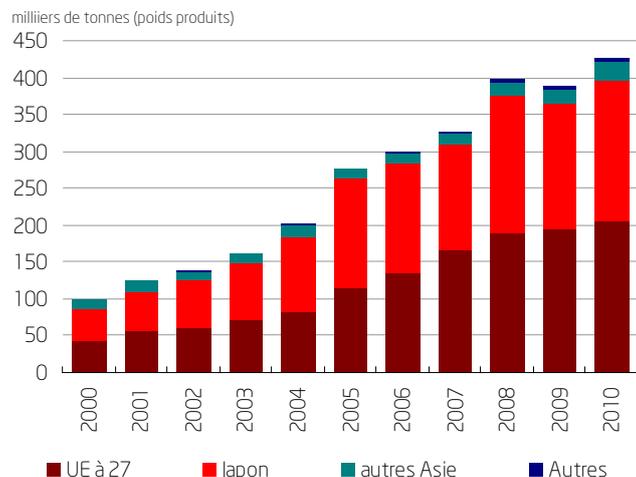
9. Le 13 février 2010, la Chine relève les droits de douane des viandes de poulet en provenance des États-Unis (taux allant, selon les lignes tarifaires et les entreprises, de 43,1 % à 105,4 %). Elle considère en effet que les prix pratiqués par les industriels américains sont trop bas, du fait de l'octroi de subventions par le Gouvernement américain. Ce dernier a porté plainte en septembre 2011 auprès de l'OMC, contestant la décision chinoise.

virus de l'influenza aviaire (H5N1), en Thaïlande, en 2003 va pratiquement mettre fin aux exportations de viandes. En 2005, moins de 6 000 tonnes ont été exportées et en 2010, sept ans après l'épizootie, moins de 40 000 tonnes. Le Laos (34 % en 2010), le Vietnam (27 %) et Hong-Kong/Chine (23 %) constituent actuellement les trois principaux débouchés.

> Les préparations

Avant même l'épizootie d'influenza aviaire de 2003, les industriels thaïlandais ont commencé à développer des exportations de préparations cuites. Les ventes portent, déjà en 2003, sur plus de 150 000 tonnes (contre 100 000 tonnes en 2000) et sont principalement destinées au Japon (48 %) et à l'Union européenne (44 %). L'interdiction d'exporter des viandes de volaille fraîches et congelées les a conduits à se spécialiser dans les préparations cuites. Entre 2003 et 2005, les exportations sont passées de 160 000 tonnes à 280 000 tonnes. Les ventes ont ensuite continué de croître, notamment entre 2007 et 2008, pour approcher 430 000 tonnes en 2010. Le Japon et l'Union européenne restent les deux principaux clients (respectivement 48 et 44 %).

Évolution des exportations thaïlandaises de préparations cuites (SH 1602)



Source : FranceAgriMer d'après douanes thaïlandaises
autres Asie : Corée du Sud, Hong-Kong et Singapour

L'Union européenne (UE à 27)

En tendance, les exportations européennes vers les pays tiers ont diminué entre 2000 et 2007 à un rythme de 5,2 % par an, passant d'environ 1,17 million de tonnes en 2000, à 810 000 tonnes en 2007. Dans le contexte de croissance des échanges mondiaux de viande de volailles de la période, la présence de l'Union européenne sur le marché mondial a donc sensiblement reculé. Au sein du groupe des sept principaux pays exportateurs, la part de l'Union

européenne ne s'élève plus qu'à 10 % en 2007 et 2008, alors qu'elle est de 22 % en 2000.

Si la mise en œuvre des accords du GATT sur la période 1995/2001 peut être mise en avant pour expliquer la perte d'influence de l'Union européenne sur le marché international (réduction des contingents avec restitutions de 21 % en volume et 36 % en valeur sur la période 1995/2001), d'autres facteurs sont à rechercher pour interpréter l'évolution observée au-delà de 2001 (parité monétaire, coût de production, influenza aviaire, stratégie des entreprises européennes, rachats d'entreprises européennes par des acteurs internationaux...). En effet, au cours des dix dernières années, la part des exportations ayant bénéficié de restitutions a été relativement stable. Elle s'est élevée, en moyenne à 21 %¹⁰ variant de 19 à 24 % selon les années. Les industriels européens ont reculé devant la concurrence brésilienne et américaine, favorisée notamment par la faible valeur relative du dollar US et du real face à l'euro.

Les volumes exportés vers les pays tiers par l'Union européenne se sont, de nouveau, accrus en 2008 et 2009, puis en 2010 (1,19 million de tonnes), retrouvant ainsi des niveaux proches du début des années 2000. La croissance moindre, voire la stabilisation des volumes exportés par plusieurs pays fournisseurs du marché mondial (Brésil, Chili, États-Unis, Thaïlande) alors que la demande mondiale reste soutenue, a permis à l'Union européenne d'accroître ses ventes sur le marché mondial. Sa part de marché est passée de 10 % en 2008 à 14 % en 2010.

La part des exportations de découpes de poulet congelées a augmenté (40 % en 2000 et 58 % en 2010) aux dépens de celles de dinde (23 % en 2000 et 10 % en 2010), celles de poulet entier congelé étant relativement stables (30 % en 2000 et 27 % en 2010). Pour le poulet, la proportion de bas morceaux et abats¹¹ a légèrement progressé (40 % en 2000 et 45 % en 2010). En revanche, pour la dinde, elle a fortement augmenté (26 % en 2000 et 72 % en 2010).

L'Union européenne exporte traditionnellement vers trois zones : le Proche et Moyen-Orient¹² (de 13 % à 23 % des tonnages selon les années sur la période 2000/2010), la Russie et l'Ukraine (de 21 % à 31 %) et l'Afrique centrale¹³ (de 13 % à 25 %). Sur les dix dernières années, cet ensemble a assuré environ deux tiers des débouchés de l'Union européenne (de 57 % à 73 %). L'Asie représente un débouché croissant significatif, avec l'ensemble Chine/Hong-Kong comme principale destination (de 4 % à 14 %), devant le Vietnam et la Malaisie.

Neuf pays réalisent l'essentiel des exportations européennes de viandes : trois principaux – la France (28 % en 2010), les Pays-Bas (19 %) et l'Allemagne (12 %) – et six de façon plus marginale (Pologne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Danemark et Italie). Au cours des dix dernières années, la part de la France et des Pays-Bas a reculé (respectivement 35 % et 29 % en 2000) au profit de l'Allemagne (5 % en 2000, 12 % en 2010). Durant cette période, les exportations allemandes vers les pays tiers ont progressé de 100 000 tonnes.

10. Tous produits confondus (viandes et produits transformés).

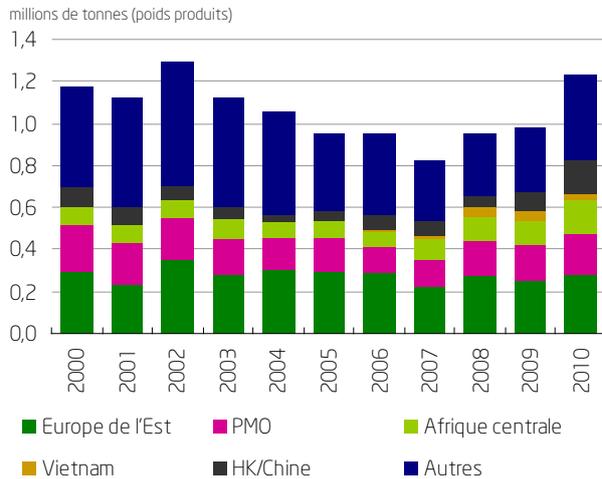
11. Bas morceaux et abats : aile, dos, cou, poitrine, pilon, autres morceaux désossés, foie et autres abats.

12. Proche et Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Bahreïn, Brunei, Emirats Arabes Unis, Égypte, Jordanie, Irak, Iran, Israël, Liban, Koweït, Oman, Qatar, Syrie, Turquie, Yémen.

13. Afrique centrale : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Nigéria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo.



Évolution des exportations européennes de viande de volailles (SH 0207)



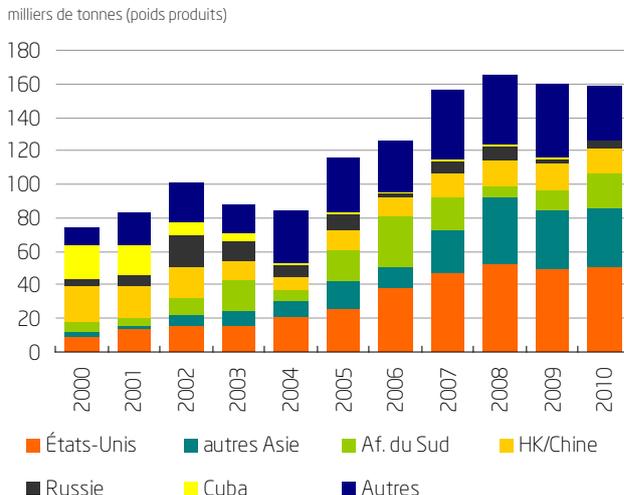
Source : FranceAgriMer d'après Eurostat

Europe de l'Est : Russie et Ukraine
 Proche et Moyen Orient : Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Oman et Vietnam
 Afrique centrale : Benin et Ghana

Le Canada

Entre 2000 et 2007, les exportations canadiennes ont pratiquement doublé pour atteindre 160 000 tonnes, avant de se stabiliser à ce niveau. Sur les cinq dernières années, environ 30 % des échanges se sont effectués avec les États-Unis reflétant des relations économiques de proximité. Les autres exportations sont principalement tournées vers les marchés asiatiques (Philippines, Hong-Kong/Chine, Taiwan). Relativement importantes en 2000, les ventes vers Cuba ont pratiquement cessé depuis 2004. Celles à destination de la Russie ou de l'Afrique du Sud sont variables d'une année sur l'autre, mais sont en baisse vers le marché russe.

Évolution des exportations canadiennes de viande de volailles (SH 0207)

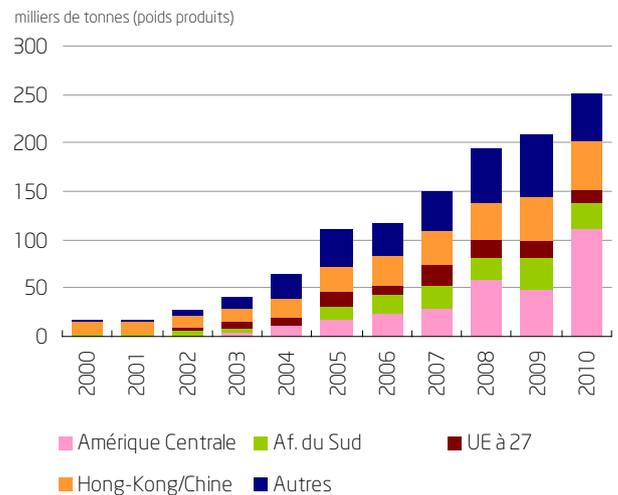


Source : FranceAgriMer d'après douanes canadiennes
 autres Asie : Philippines et Taiwan

L'Argentine

Pratiquement inexistantes en 2000, les exportations argentines de viande de volailles ont connu une croissance soutenue au cours des dix dernières années, période durant laquelle elles ont été multipliées par 15, pour atteindre 250 000 tonnes en 2010. L'ensemble Hong-Kong/Chine a été, dès le départ, une destination privilégiée (83 % des ventes en 2000) et le reste en 2010 (20 %) malgré une forte diversification des destinations, notamment vers trois zones : ses pays voisins – Chili et Venezuela –, l'Afrique (Afrique du Sud, République Démocratique du Congo) et l'Europe (Union européenne et la Russie). Les produits exportés sont principalement des poulets entiers (Chili, Venezuela, Russie, Afrique du Sud, Arabie Saoudite), mais aussi des viandes rouges (Russie, Afrique du Sud, Arabie Saoudite).

Évolution des exportations argentines de volailles (SH 0207)



Source : FranceAgriMer d'après douanes argentines

L'Argentine, une percée fulgurante sur le marché international

À la fin des années 1990, années marquées par une période de crises économiques et sociales, le secteur avicole argentin, peu organisé et pénalisé à l'exportation par un taux de change fixe, est en grande difficulté. Il connaît alors des crises à répétition, dues notamment à une mauvaise gestion de l'offre. La mise en œuvre d'un plan stratégique, sous l'égide du CEPA (Centro de Empresas Procesadoras Avícolas) a été à l'origine d'un nouveau démarrage de la filière, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

La présence croissante des opérateurs argentins sur le marché international tient à la concomitance de plusieurs facteurs favorables. L'Argentine est l'un des principaux pays producteurs de maïs et de soja, matières premières qui entrent, pour environ 90 %, dans la composition de l'aliment utilisé en Amérique du Sud. La politique de taxation des exportations agricoles, mise en œuvre par le Gouvernement argentin, qui avantage la vente des produits transformés (droit de l'ordre de 5 %) aux dépens des matières premières plus fortement taxées (droit de l'ordre de 20 à 35 %) et la politique de compensation financière octroyée aux intégrateurs, qui limite les effets de la volatilité des matières premières, réduit aussi considérablement le risque de volatilité de leurs cours. Par ailleurs, la production avicole bénéficie d'un statut sanitaire élevé, d'un prix bas de l'aliment (l'aliment représente 70 % du coût de production), d'une génétique performante, d'une proximité géographique entre productions avicoles, de maïs et de soja – particulièrement bon marché –, d'une organisation de filière structurée (95 % de la production est intégrée). Des outils industriels sont agréés pour l'exportation et les produits proposés sont de qualité. Par ailleurs, la dévaluation du peso argentin en 2001/02, par rapport au dollar et à l'euro, a contribué largement à la relance des exportations et au renforcement de la compétitivité des filières agroalimentaires. Enfin, la défaillance de la Thaïlande à partir de 2004, pour cause d'influenza aviaire, a amené les principaux pays importateurs à rechercher de nouveaux fournisseurs, dont l'Argentine.

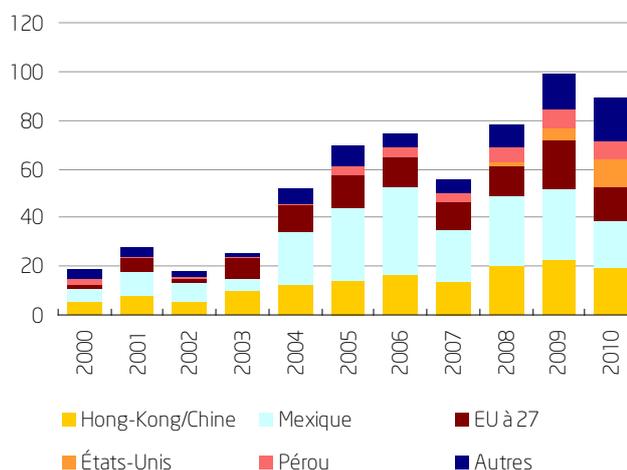
Face aux succès remportés, un nouveau plan stratégique devrait être mis en place en Argentine pour la période 2012/2017.

Le Chili

De 2000 à 2003, les exportations chiliennes ont varié autour de 20 000 tonnes par an. Elles sont alors dirigées vers deux destinations principales – l'ensemble Hong-Kong/Chine et le Mexique –, et deux secondaires, l'Union européenne et le Pérou. En 2004, elles ont doublé (52 000 tonnes), à la faveur essentiellement d'une forte croissance de la demande mexicaine (5 000 tonnes en 2003 et 22 000 tonnes en 2004). Même si les exportations sont variables d'une année sur l'autre, le Chili semble avoir acquis une capacité exportatrice de l'ordre de 80 000 tonnes par an. Quatre destinations sont privilégiées par les industriels chiliens : l'ensemble Hong-Kong/Chine (22 % en 2010), le Mexique (22 %), les États-Unis (16 %) et le Pérou (13 %).

Évolution des exportations chiliennes de volailles (SH 0207)

milliers de tonnes (poids produits)



Source : FAO et douanes Chiliennes

Le Chili, un nouvel acteur sur la scène internationale

Au cours des dix dernières années, la production chilienne de volailles a connu une croissance soutenue, en moyenne de 3,1 % par an, avec 590 000 tonnes en 2010. Les productions de poulet et de dinde représentent respectivement 85 % et 15 % des volumes. Environ 80 % de la production de volailles sont destinés au marché national et 20 % à l'exportation. L'absence de la Thaïlande sur le marché international, à partir de 2004, a offert des opportunités aux outsiders comme le Chili. Sept sociétés intégratrices (Agrosuper, Ariztia, Don Pollo...) structurent la quasi-totalité du marché, tant pour le marché domestique que pour l'exportation. Elles contrôlent la reproduction, la nutrition animale, la production, l'abattage, la découpe et la logistique. Les produits sont standardisés et tracés. La production chilienne répond aux exigences qualitatives du marché international, ce qui lui a permis d'avoir accès aux marchés américain et russe en 2007.

Un bémol, toutefois, à ce succès : en décembre 2011, les trois principales sociétés intégratrices, qui assurent 92 % de la production chilienne, ont été inquiétées par la justice chilienne pour entente sur les prix et les volumes mis sur le marché intérieur.

La Chine

Certaines sources comptent désormais la Chine parmi les pays exportateurs significatifs, avec des ventes de l'ordre de 350 000 tonnes. Cependant, les volumes exportés par la Chine restent difficiles à évaluer et la part des tonnages réellement produits localement puis exportés vers des marchés autres que Taïwan sont mal appréhendés. Le Japon a été un importateur significatif jusqu'en 2003.



Le dynamisme du commerce mondial de viande de volailles fortement influencé par l'Asie

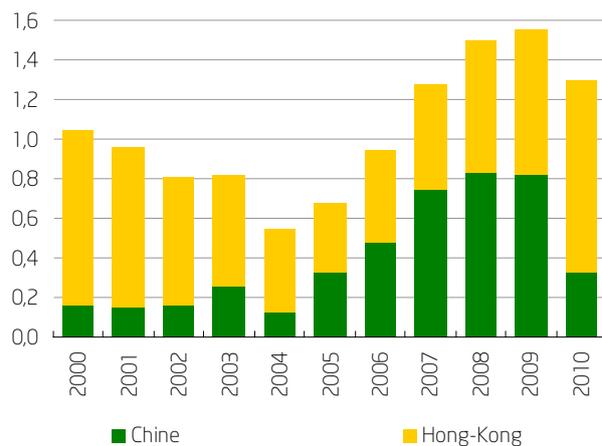
Les flux échangés chaque année dépendent de nombreux paramètres tels que la situation financière et économique mondiale, les taux de change, la situation sanitaire dans les pays exportateurs et importateurs, les différends politiques et sanitaires... Les principales zones importatrices sont l'Asie (Hong-Kong/Chine, Japon...), l'Europe (Union européenne, Russie), l'Afrique centrale, le Proche et Moyen-Orient.

Hong-Kong/Chine

L'évaluation des achats de l'ensemble Hong-Kong/Chine est relativement difficile du fait de l'importance des volumes en jeu et des différentes voies que peuvent suivre les conteneurs, directe vers la Chine ou indirecte via Hong-Kong. On observe des fluctuations en volume assez importantes entre les deux entrées en fonction des variations des conditions sanitaires, tarifaires, voire politiques.

Évolution des importations de l'ensemble Hong-Kong/Chine

millions de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après douanes des sept principaux pays exportateurs mondiaux

D'une manière générale, l'Argentine et les États-Unis (sauf en 2010) privilégient une entrée directe sur le marché chinois. Le Brésil¹⁴, le Canada, la Thaïlande, l'UE (et les États-Unis en 2010) écoulent l'essentiel des volumes via Hong-Kong. Le Chili fait exception avec la moitié des volumes qui entrent directement en Chine, l'autre via Hong-Kong.

D'après les données de la FAO sur la période 2000/2009, les ventes des sept principaux pays exportateurs permettent de couvrir l'essentiel des importations de la Chine et de Hong-Kong. Le taux de couverture est de l'ordre de 96 % au début de la période et 99 % à la fin. Les importations de l'ensemble Hong-Kong/Chine sont variables d'une année sur l'autre et deux phases peuvent être identifiées sur la période 2000/2010. Entre 2000 et 2004, les importations ont pratiquement diminué de moitié (550 000 tonnes en 2004), avant de connaître une forte croissance et

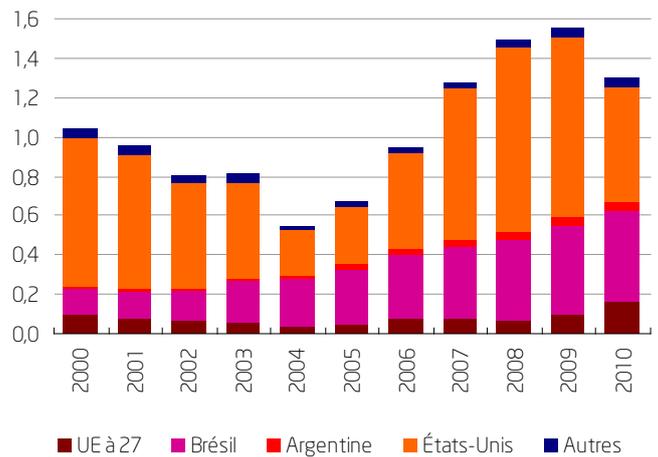
atteindre 1,5 million de tonnes en 2008 et 2009 (1,3 million de tonnes en 2010).

Les importations en provenance des États-Unis sont extrêmement variables et influent fortement sur le volume total importé chaque année par l'ensemble Hong-Kong/Chine (de 225 000 tonnes à 940 000 tonnes).

La part de marché des États-Unis a varié, au cours des dix dernières années, de 40 à 70 %. En revanche, les achats en provenance du Brésil ont régulièrement progressé ; ils ont plus que triplé sur la période 2000/2010 pour atteindre en 2010, 460 000 tonnes.

Évolution des importations de l'ensemble Hong-Kong/Chine par origine (SH 0207)

millions de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après douanes des sept principaux pays exportateurs mondiaux

14. Le Brésil vient d'obtenir l'autorisation d'exporter directement en Chine.

La Chine considère que les États-Unis font du dumping sur leur marché

Aux États-Unis, les industriels découpent une grande partie des poulets et, du fait des habitudes alimentaires, valorisent bien les filets sur le marché intérieur. En revanche, les autres parties de la carcasse y sont peu prisées. Ainsi, les industriels américains exportent les viandes rouge, bas morceaux et abats – ailes, cuisses (Russie, Asie...), pattes (Chine...) – à des prix concurrentiels sur le marché international, mais supérieurs à ce qu'ils auraient pu en retirer sur leur marché intérieur. Dès septembre 2009, les autorités chinoises se sont intéressées aux importations de viandes américaines, probablement en réponse au relèvement par les États-Unis des droits de douane sur les pneus en provenance de Chine. En février 2010, elles ont considéré comme trop bas les prix pratiqués par les industriels américains sur le marché intérieur chinois, de nature à mettre en difficulté les industriels locaux. Elles ont alors relevé les droits de douane pour les produits en provenance des États-Unis (de 43,1 % à 105,4 % en fonction des entreprises, pour combler le différentiel de prix entre marché intérieur et importation). En avril 2010, considérant que les industriels américains ont bénéficié de subventions de leur Gouvernement, elles ont de nouveau augmenté les taxes. Le Gouvernement américain a porté plainte auprès de l'ORD, à l'OMC, en septembre 2011, arguant que la méthode employée n'était pas conforme aux règles internationales en vigueur. En décembre 2011, constatant une augmentation des importations de viandes américaines en Chine, via Hong-Kong où elles étaient « débaptisées », les autorités chinoises en partenariat avec celles de Hong-Kong ont mis en place un certificat pour tracer l'origine des produits.

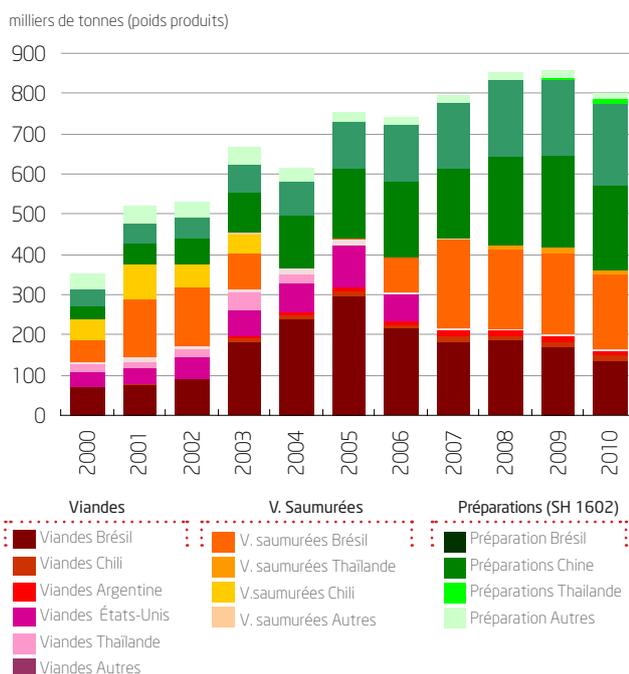
L'Union européenne

Les importations européennes de volailles (UE à 27) en provenance des pays tiers représentent 9 % des achats mondiaux. Elles ont plus que doublé entre 2000 et 2008, passant de 350 000 à 855 000 tonnes (exprimées en poids produit), avant de se stabiliser à ce niveau (800 000 tonnes en 2010). Elles portent sur des viandes (SH 0207), des préparations (SH 1602) et des viandes saumurées (SH 0210), mais dont les proportions ont été variables sur les dix dernières années. Depuis la mise en œuvre des accords du GATT, le 1^{er} juillet 1995, l'évolution des droits de douane et le contentieux qui a suivi entre l'Union européenne, le Brésil et la Thaïlande concernant les taux différents entre les viandes au sens strict et les viandes saumurées, la nature des achats a été fortement influencée par l'enchaînement des décisions prises (cf. encadré *Les viandes saumurées et préparations de dinde et conserves de poulet, un écart de droit de douane contesté*). Après l'épilogue de ce contentieux en juin 2006, les proportions des produits importés par l'Union européenne sont relativement stables depuis 2007 : un quart pour les viandes, un quart pour les viandes saumurées et la moitié pour les préparations. Sur la période 2007/2010, la proportion de viandes tend à diminuer (21 % en 2010 contre 27 % en 2007) au profit des préparations (55 % en 2010 contre 45 % en 2007).

Quatre pays, les Pays-Bas (41 % en 2010), le Royaume-Uni (28 %), l'Allemagne (17 %) et l'Espagne (5 %) réalisent l'essentiel des importations européennes. Disposant tous d'une façade maritime,

ces pays sont, avant tout, des points d'entrée pour les viandes et les produits transformés à base de volailles destinés à l'ensemble de l'Union européenne et à la Suisse. Les États-Unis sont absents du marché européen depuis 1997, à la suite de l'interdiction d'importer dans l'Union européenne des viandes ayant subi un traitement par le chlore.

Évolution des importations européennes de viande de volailles et produits transformés



Source : FranceAgriMer d'après douanes des sept principaux pays exportateurs mondiaux

La Russie

Entre 2001 et 2010, les importations russes de viande de volailles ont diminué de moitié. Alors qu'elles représentent plus de 20 % des importations mondiales en 2001 et 2002, elles ne comptent plus que pour 10 % des échanges internationaux en 2009 et 2010, pour un volume d'environ 700 000 tonnes en 2010. Cette évolution résulte notamment d'une politique agricole russe visant à atteindre l'autosuffisance en viande : mise en place de contingents d'importations à partir de 2003, soutiens aux investissements dans le secteur de la production.

Les exportations européennes vers la Russie sont restées relativement stables depuis 2003, évoluant entre 180 000 et 230 000 tonnes. En revanche, les exportations des États-Unis ont fondu de moitié passant de 650 000/700 000 tonnes de 2006 à 2009 soit 70 % des achats russes, à 295 000 tonnes en 2010, soit 45 % des importations russes. Depuis 2008, les entreprises américaines font face à une nouvelle série de déconvenues d'ordre sanitaire avec les russes : remise en cause du protocole d'inspection – retrait d'agrément de 19 outils – interdiction d'importer des viandes traitées au chlore, chaque étape générant d'intenses négociations et un nouveau compromis (cf. encadré).



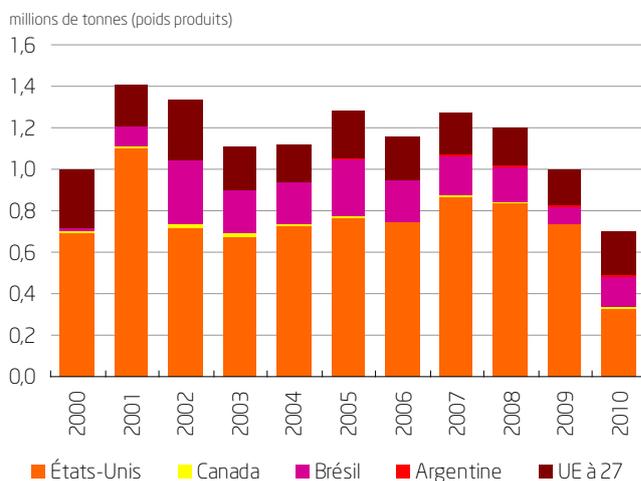
La mise en place de contingents d'importation et leur réduction rapide à partir de 2009 a créé une contrainte importante pour les États-Unis et l'Union européenne, les deux principaux fournisseurs de la Russie.

Les exportations américaines sont constituées pratiquement exclusivement de découpes de poulet (99 %). L'Union européenne exporte, en majorité, des découpes de poulet (58 %), des découpes de dinde (19 %) et des poulets entiers (18 %). Le Brésil vend de la découpe de poulet à 82 %, du poulet entier pour 11 % et de la découpe de dinde pour 7 % des volumes.

La viande de volaille : un sujet de conflit commercial régulier entre les États-Unis et la Russie

Au début des années 1990, les États-Unis expédient, à travers des programmes d'aide alimentaire, de la viande de volailles en Russie (« cuisses de Bush »). Dès lors, les relations commerciales entre les autorités américaines et russes deviennent conflictuelles. En mars 2002, les importations en provenance des États-Unis ont été suspendues pour des raisons sanitaires (risque de présence de l'influenza aviaire (H5N1)). Elles reprennent en 2003 après négociation. À partir de 2003, la mise en place de quotas d'importations a également été la source d'échanges difficiles. Les États-Unis, fournissant près des trois quarts des besoins de la Russie à l'importation, ont été en première ligne. En août 2008, les autorités sanitaires russes ont remis en cause le protocole d'inspection sanitaire américain et retiré l'agrément à 19 outils. Les autorités russes ont ensuite interdit, à partir du 1^{er} janvier 2010, les importations de viandes traitées au chlore, bloquant ainsi spécifiquement les viandes de volaille américaines. Un accord est intervenu sur une forme d'agrément plus précise – définition d'une liste des solutions désinfectantes autorisées par la Russie et d'une nouvelle liste des établissements américains agréés pour la Russie par l'USDA-FSIS (US Department of Agriculture /Food Safety Inspection Service) – et les exportations américaines ont pu reprendre en juin 2010.

Évolution des importations russes de viandes (SH 0207)



Évolution des quotas d'importations russes depuis leur mise en place en mai 2003

1000 tonnes	2003 ⁽¹⁾	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ⁽⁴⁾	2012 ⁽⁴⁾
Total volailles (SH 0207) (A)	744	1 050	1 090	1 130,8	1 172,2	1 211,6	952	780	350	330
- Union européenne	139,9	205,0	205,0	220,6	228,6	236,4	185,8	144,3		
- États-Unis	553,4	771,9	811,9	841,3	871,4	901,4	750,0	600,0		
- Paraguay		5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	3,8			
- autres pays	50,7	68,1	68,1	63,9	66,2	68,8	12,4	35,7		
- VSM ⁽²⁾ poulet/dinde									350	80
- découpe de poulet										250
Importations constatées (B)	1 108,5	1 114,9	1 281,4	1 158,8	1 271,9	1 201,5	1 002,6	702,3		
Ratio B/A*100 (%)	99⁽³⁾	106	118	102	109	99	105	90		

Source : autorités russes

(1) Mai - décembre

(2) Viande séparée mécaniquement.

(3) Estimation sur la période mai - décembre

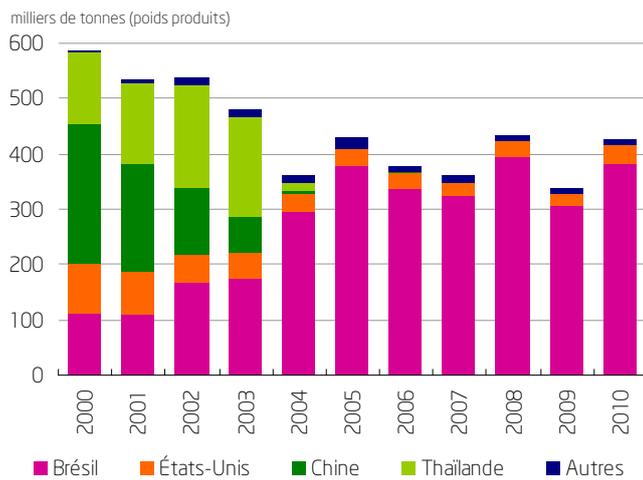
(4) Depuis le 1^{er} janvier 2011, les contingents ne sont plus affectés par pays, mais selon la nature des produits VSM ou découpe de poulet.

NB : dans les statistiques douanières les VSM de poulet font partie des viandes, au sens strict (SH 0207), et sont incluses dans les découpes désossées congelées (SH 02071410). Leur part significative dans les achats russes explique le prix moyen assez bas des produits exportés vers la Russie. Entre 2000 et 2010, le prix moyen annuel européen a varié entre 0,41 €/kg et 0,58 €/kg (de 0,44 US\$/kg à 0,85 US\$/kg), celui du Brésil de 0,51 US\$/kg à 2,02 US\$/kg et des États-Unis de 0,51 US\$/kg à 1,02 US\$/kg.

Le Japon

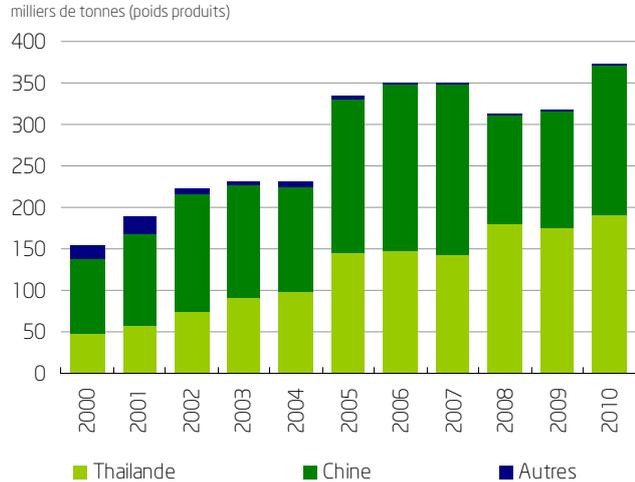
De 2000 à 2003, les importations japonaises sont en repli, passant de 590 000 à 480 000 tonnes. Les principaux fournisseurs du marché nippon sont alors asiatiques, la Chine et la Thaïlande, suivies par le Brésil et les États-Unis. Les importations japonaises se sont stabilisées, depuis 2004, autour de 400 000 tonnes. En 2003, l'émergence de l'épizootie d'influenza aviaire en Asie a induit une profonde évolution des sources d'approvisionnement. Désormais, le Brésil assure environ 90 % des importations japonaises, les États-Unis parviennent à placer environ 20 000 tonnes soit, selon les années, entre 5 % et 8 % des importations totales. Les produits importés sont surtout constitués de découpes, plus particulièrement des cuisses désossées à forte valeur ajoutée.

Évolution des importations japonaises de viande de volailles (SH 0207)



Avant l'épizootie d'influenza aviaire, le Japon importe des produits cuits pour des volumes importants qui tendent à plafonner depuis 2002 autour de 230 000 tonnes. Ces importations sont principalement originaires de Chine et de Thaïlande (respectivement 56 % et 40 % en 2003/04). À partir de 2004, en Asie, le commerce de produits cuits connaît un fort développement. Les achats japonais progressent de 100 000 tonnes, entre 2004 et 2005. Les industriels thaïlandais remplacent sur le marché japonais une partie des volumes expédiés en frais (180 000 tonnes en 2003) par des ventes de produits cuits (+ 48 000 tonnes entre 2004 et 2005). Les Chinois augmentent également leurs ventes (+ 57 000 tonnes entre 2004 et 2005). Depuis 2005, les volumes importés par le Japon tendent à se stabiliser autour de 350 000 tonnes, les Thaïlandais et les Chinois se répartissant, à parts égales, les tonnages.

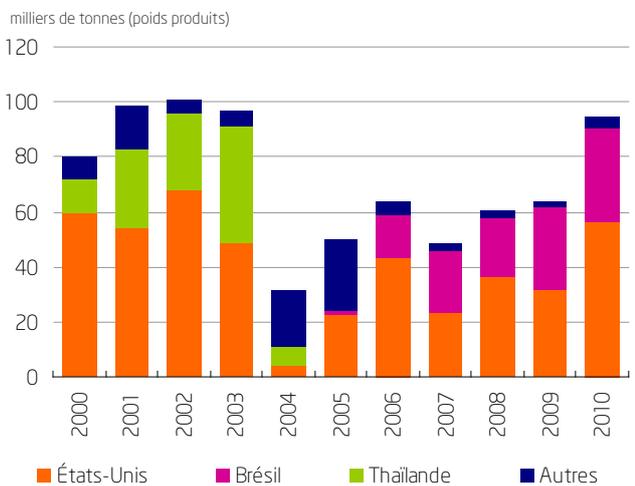
Évolution des importations japonaises de produits transformés



La Corée du Sud

Entre 2000 et 2003, les importations sud-coréennes proviennent essentiellement des États-Unis (entre 52 % et 78 % selon les années) et de la Thaïlande (entre 16 % et 45 %). En 2004, (épisode H5N1 en Asie), elles chutent des deux tiers, avant d'entamer une reprise progressive entre 2004 et 2010, où les volumes importés approchent de nouveau 100 000 tonnes, niveau comparable à celui observé avant 2003. En 2004 et 2005, l'Union européenne se substitue en partie à la Thaïlande et aux États-Unis, quasiment absents en 2004 et moins présents en 2005. Dès 2006, le Brésil fait son apparition et approvisionne le marché, aux côtés des États-Unis qui ont repris place. Ces deux pays assurent depuis 2006 l'essentiel des approvisionnements sud-coréens. En 2011, le quota d'importation à droit nul a été relevé à 50 000 tonnes pour la période mai - décembre 2011. À la différence du Japon, les importations de produits transformés ne sont pas venues se substituer à la baisse des importations de viandes.

Évolution des importations sud-coréennes de viande de volailles (SH 0207)





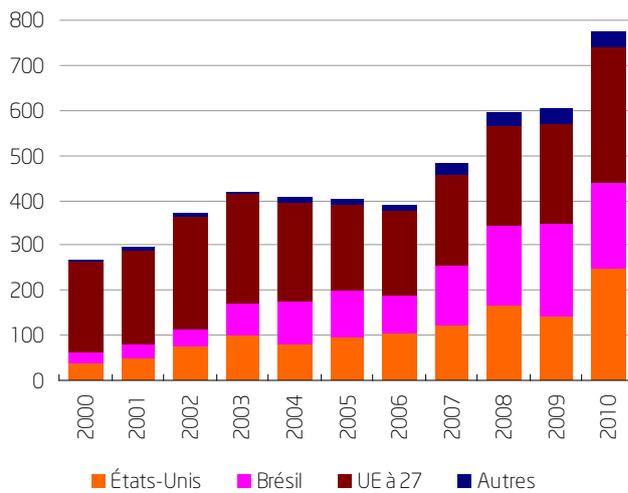
L'Afrique centrale¹⁵

Les importations de l'Afrique centrale n'ont pu être approchées qu'à travers les exportations des principaux pays fournisseurs du marché mondial. Le volume total des importations peut, pour cette raison, être légèrement minoré.

En dix ans, les importations de viande de volailles ont pratiquement triplé, pour atteindre au moins 770 000 tonnes. Après avoir progressé entre 2000 et 2003, elles se sont stabilisées en 2004 et 2006, avant de connaître une forte croissance entre 2006 et 2010. Au début des années 2000, l'Union européenne fournit trois quarts des volumes, les États-Unis et le Brésil assurent le complément. Actuellement, les trois principaux fournisseurs – l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil – se répartissent le marché, à peu près à parts égales.

Évolution des importations de l'Afrique centrale de volailles (SH 0207)

milliers de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après douanes des sept principaux pays exportateurs mondiaux

Le Proche et le Moyen-Orient

Les importations du Proche et du Moyen-Orient n'ont pu être approchées qu'à travers les exportations des principaux pays fournisseurs du marché mondial. Le volume total des importations peut, pour cette raison, être légèrement minoré.

Au cours des dix dernières années, les importations du Proche et Moyen-Orient ont connu une croissance soutenue de plus de 10 % par an. En 2010, elles approchent 2 millions de tonnes. Sur cette période, l'Union européenne parvient globalement à stabiliser ses volumes autour de 200 000 tonnes après une période difficile entre 2003 et 2008, alors que ses deux autres concurrents, les États-Unis et le Brésil, ont augmenté leurs ventes de 190 000 tonnes et de 1,1 million de tonnes respectivement.

Le Brésil a fortement augmenté ses livraisons en direction de l'Arabie Saoudite (+ 340 000 tonnes), les Émirats Arabes Unis (+ 180 000 tonnes), le Koweït (+ 130 000 tonnes), l'Égypte (+ 120 000 tonnes) et l'Irak (+ 100 000 tonnes).

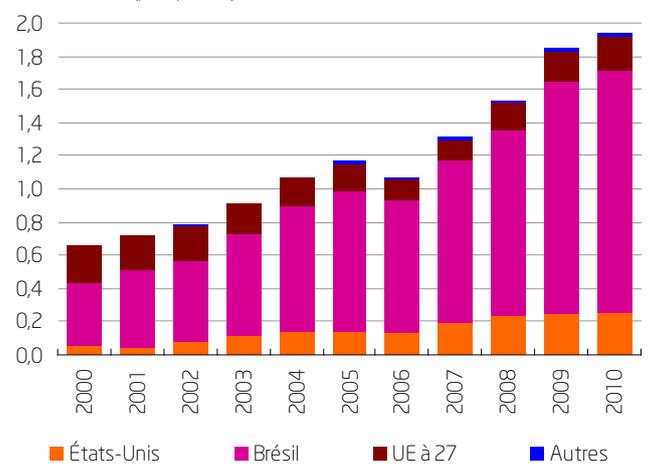
Les États-Unis ont pris pied sur le marché irakien en 2004. Ils ont exporté 100 000 tonnes en 2009 et 85 000 tonnes en 2010. Ils ont renforcé, de façon significative, leur présence sur les Émirats Arabes Unis (+ 40 000 tonnes), la Turquie (+ 35 000 tonnes) et, dans un moindre mesure, sur le Koweït, le Qatar et la Jordanie.

Les exportations européennes sont, en majorité, destinées à l'Arabie Saoudite (environ 100 000 tonnes), aux Émirats Arabes Unis (environ 20 000 tonnes), à Oman (environ 10 000 tonnes) et, enfin, au Yémen (environ 40 000 tonnes), destination en forte progression au cours des dernières années.

Du fait d'un écart de coût de production entre l'Union européenne et les pays concurrents sur ce créneau, comme le Brésil, l'expédition de poulets entiers légers européens sur le Proche et le Moyen-Orient est conditionnée à l'octroi de restitutions par la Commission européenne. Leur montant représente environ 15 % de la valeur du prix du poulet FOB¹⁶.

Évolution des importations du Proche et Moyen-Orient de volailles (SH 0207)

millions de tonnes (poids produits)



Source : FranceAgriMer d'après douanes des pays concernés

15. Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée, Tchad.
16. FOB : Free on Board.

Le Brésil, exportateur, l'Asie, importatrice : deux géants au cœur de l'équilibre mondial offre/demande

À la différence des autres filières animales (bovine, ovine et porcine), le commerce international de viande de volailles au sens strict se caractérise par une concentration de l'offre et une demande relativement atomisée. Les capacités d'exportation sont concentrées entre quelques pays fournisseurs, qui livrent de nombreux pays clients au taux d'auto-approvisionnement parfois très faible. Il en résulte que ces clients, dépendants des disponibilités sur le marché mondial, recherchent d'autres fournisseurs, comme l'Argentine et le Chili, pour sécuriser leur approvisionnement et faire jouer la concurrence.

Il est possible de distinguer quelques flux majeurs, qui structurent le marché mondial de viande de volailles en 2010 :

- > États-Unis vers l'ensemble Hong-Kong/Chine (560 000 tonnes, 7 % du commerce mondial, 809 millions de US\$ – hors UE et ALENA), notamment découpes et abats (pattes) de poulet congelés,
- > Brésil vers l'Arabie Saoudite (550 000 tonnes, 7 %, 916 millions de US\$), poulet entier congelé,
- > Brésil vers l'ensemble Hong-Kong/Chine (460 000 tonnes, 6 %, 721 millions de US\$), découpes et abats (pattes) de poulet congelés,
- > Brésil vers le Japon (390 000 tonnes, 5 %, 910 millions de US\$), découpes et abats de poulet congelés,
- > Union européenne vers la Russie (210 000 tonnes, 3 %, 194 millions de US\$), poulet entier congelé,
- > Brésil vers les Émirats Arabes Unis (210 000 tonnes, 3 %, 351 millions de US\$), poulet entier et découpes congelés,
- > Brésil vers l'Afrique du Sud (200 000 tonnes, 3 %, 183 millions de US\$), découpes de poulet congelées.

Bien que dominantes, ces sept relations commerciales (tonnages supérieurs à 200 000 tonnes par an), ne représentent qu'un tiers du commerce mondial de viande de volailles hors commerce de proximité. Cette situation reflète à la fois la complexité de ce marché et les opportunités de développement qu'il peut présenter.

Des prix FOB en hausse depuis trois ans

Précisions de méthode : tous les prix sont exprimés en FOB (*free on board*), en dollar US et en poids produit. Les écarts de prix relevés, notamment pour les découpes de poulet congelé (SH 020714) et les préparations cuites de poulet (SH 160232), dépendent en partie de la nature et de la composition des produits échangés. Par exemple, la proportion très variable de VSM dans les découpes de poulet congelé selon l'origine rend les interprétations délicates.

La comparaison est faite en dollar US, monnaie la plus couramment utilisée dans les contrats. Il en résulte un écart par rapport aux évolutions de prix exprimées en monnaie nationale.

Depuis le début de l'année 2009, on observe une hausse assez continue et relativement importante du prix des produits à base de viande de volailles sur le marché international. Cette évolution est à mettre en relation avec la hausse du prix du maïs et du soja, matières premières majeures de l'alimentation des volailles, le coût de l'aliment représentant de 50 % à 70 % du coût de production total.

> Poulet entier congelé (SH 020712)

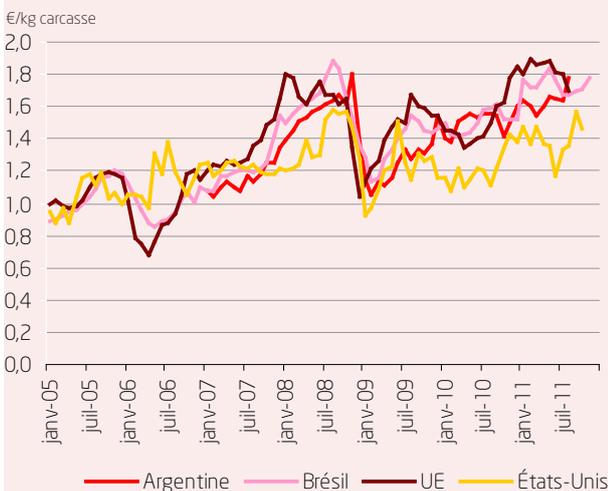
Trois pays exportent des volumes significatifs sur le marché mondial : l'Union européenne – et plus particulièrement la France –, le Brésil et l'Argentine. Les volumes exportés par les États-Unis ont fortement diminué au cours des dernières années et deviennent de ce fait moins représentatifs. Les prix constatés sont relativement proches étant donné la spécificité du produit, la forte concurrence qui s'exerce entre les fournisseurs, le nombre limité de destinations (Proche et Moyen-Orient, en particulier l'Arabie Saoudite et la Russie).

Après une première phase de hausse en 2006 et 2008 (environ + 110 %), les prix ont fortement chuté fin 2008, en raison de la crise économique (- 30 %). Entre janvier 2009 et août 2011, les prix ont augmenté entre 40 % et 50 % en fonction des origines, à l'exception des États-Unis où la hausse n'est que de 30 %. Les deux hausses, en 2008 et 2010/11, font suite à l'augmentation des coûts de production liés à celles des matières premières.

> Découpe de poulet congelée (SH 020714)

Les découpes de poulet congelées sont les produits les plus vendus sur le marché international. Une série de prix FOB est ainsi disponible pour les sept principaux pays producteurs. En revanche, les niveaux et les évolutions de prix sont différents d'une origine à l'autre. Les prix européens et américains sont les plus bas et ont un profil sensiblement comparable. Cette similitude tient probablement à la nature des produits exportés, en majorité des viandes rouges, les principales destinations des produits étant communes (Hong-Kong/Chine, Russie et Ukraine). Pour l'Union européenne, l'importance des tonnages de VSM inclus dans la rubrique (SH 02071410) est de nature à abaisser le prix moyen. Les prix argentins et canadiens sont plus élevés et suivent une évolution relativement comparable. Le taux de viande rouge est vraisemblablement plus élevé que celui des exportations américaines et européennes. Par ailleurs, ces pays exportent vers les mêmes destinations (Afrique du Sud, Hong-Kong/Chine, Russie). Le prix des viandes brésiliennes et chiliennes compte parmi les plus élevés. Pour le Chili, ce

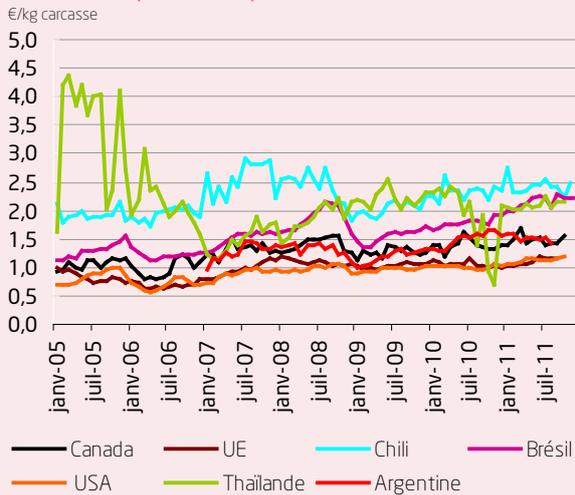
Évolution du prix du poulet entier sur le marché international



Source : FranceAgriMer d'après douanes des pays concernés



Évolution du prix des découpes de poulet sur le marché international (SH 020714)

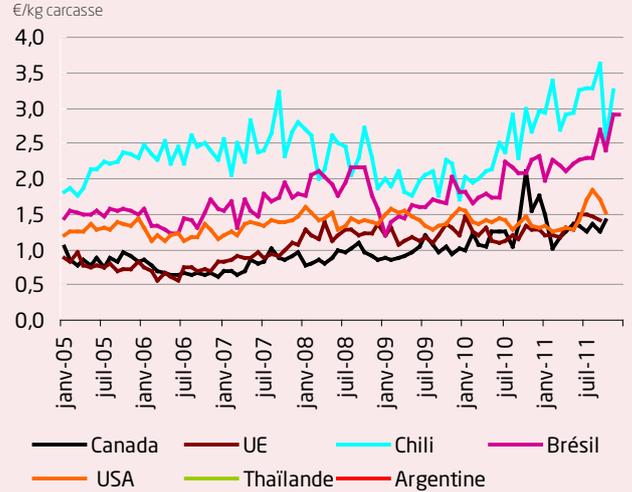


Source : FranceAgriMer d'après douanes des pays concernés

phénomène s'explique par l'importance des ventes de filets de poulet, bien valorisés vers l'Union européenne et les États-Unis, pays à fort pouvoir d'achat. Les prix fournis par la Thaïlande sont difficiles à interpréter, ils ont été fortement touchés par l'évolution de l'influenza aviaire en Asie, notamment en début d'année 2011.

À ces séries de prix, il est intéressant de les comparer à celle des viandes saumurées en provenance du Brésil, constituées de filet de poulet et essentiellement destinées à l'Union européenne. Comme pour le poulet entier congelé, à l'exception de la Thaïlande, les prix ont progressé au cours de ces deux dernières années de 15 % (Canada et Union européenne) à près de 60 % (Brésil - découpe brute et viande saumurée). Entre 2007 et 2011, l'écart de prix entre les découpes brutes et les viandes saumurées a faiblement varié en moyenne annuelle. Il se situe entre 0,97 et 1,15 \$US/kg.

Évolution du prix des découpes de dinde sur le marché international (SH 020727)



Source : FranceAgriMer d'après douanes des pays concernés

> Préparations cuites de poulet (SH 160232)

Seuls deux pays exportent des volumes significatifs de préparations cuites de poulet : le Brésil et la Thaïlande. Ils expédient l'essentiel de leur volume sur le marché européen (respectivement 85 % et 50 % des tonnages totaux) qu'ils se partagent, à peu près à parts égales. Les produits exportés par la Thaïlande sont de 25 % à 40 % plus chers que ceux vendus par le Brésil.

Depuis 2009, les prix brésiliens restent relativement constants – autour de 3 \$US/kg –, alors que ceux des opérateurs thaïlandais ont épousé les variations du prix des découpes brésiliennes ou du poulet entier congelé. Ces similitudes dans l'évolution des cours s'expliquent peut-être par la substituabilité des produits matières premières de l'industrie de transformation, les préparations thaïlandaises et brésiliennes seraient sans doute moins directement concurrentes.

Les principaux flux mondiaux de viandes de volailles en 2010

1000 tonnes (poids produit)	Amérique centrale ⁽¹⁾	Russie, Ukraine, Géorgie	Union européenne à 27	Hong-Kong / Chine	Autres Asie ⁽²⁾	Afrique centrale et du Sud ⁽³⁾	Proche et Moyen Orient ⁽⁴⁾	Autres	Total
États-Unis	155	500	0	590	400	190	165	660	2 660
Canada	0	5	0	20	35	25	0	25	110
Brésil	220	160	145	460	505	335	1 225	470	3 520
UE à 27	15	280	0	160	55	215	185	290	1 200
Chili	20	0	15	20	5	5	0	25	90
Thaïlande	0	0	0	10	10	0	0	20	40
Argentine	110	10	15	50	5	35	5	20	250
Autres	0	0	0	0	20	0	0	30	50
Total	520	955	175	1 310	1 035	805	1 580	1 540	7 920

(1). Amérique centrale : Chili, Cuba, Mexique, Venezuela.

(2). Autres Asie : Corée du Sud, Japon, Philippe, Taïwan, Vietnam.

(3). Afrique centrale : Angola, Bénin, Ghana.

(4). Proche et Moyen-Orient : Arabie saoudite, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Yemen.

Les facteurs d'évolution du commerce international

Pour les pays qui ont construit une partie de la croissance de leur filière sur l'exportation, comme le Brésil, la Thaïlande, mais aussi la France avec sa filière « grand export », plusieurs facteurs d'évolution du contexte socio-économique peuvent avoir un impact fort sur la compétitivité relative des filières concernées et modifier potentiellement la concurrence sur le marché international. Il est important que les acteurs économiques puissent les intégrer à leur réflexion stratégique.

La volatilité des taux de change

La fluctuation des parités monétaires est depuis longtemps un facteur d'incertitude pour les acteurs économiques. Tous les industriels en ont, soit tiré profit, soit pâti, à un moment donné. Ainsi, la dévaluation du peso argentin en 2001/2002 a été un élément important de la relance des exportations argentines de viande de volailles. Actuellement, la réévaluation du real par rapport au dollar ou à l'euro handicape la croissance des exportations brésiliennes sur le marché mondial. Depuis quelques années, les industriels américains, qui exportent des volumes importants de pattes vers la Chine, se plaignent de la sous-évaluation structurelle du yuan par rapport au dollar. Les industriels européens sont pénalisés par un euro fort face au dollar sur le marché du Proche et Moyen-Orient.

L'apparition de nouveaux acteurs compétitifs sur le marché mondial, comme le Brésil et plus récemment comme l'Argentine et le Chili, augmente le nombre de fronts possibles et fait qu'à tout moment, un fournisseur du marché international peut se trouver favorisé par le taux de change de sa monnaie et prendre des parts de marché.

Depuis 2008, les crises économiques et financières ont renforcé les tensions sur les marchés. L'amplitude des fluctuations et leur soudaineté sont accrues. La volatilité des taux de change est devenue plus forte.

Pour prévenir ou parer les effets de ces fluctuations, les industriels, qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires à l'exportation, ont recours aux instruments financiers de couverture des risques de change. Certains ont aussi investi dans plusieurs pays ce qui leur permet de produire et de commercialiser à partir de plusieurs zones et dans une certaine mesure d'arbitrer les flux en fonction, entre autres, du taux de change.

L'impact potentiel des questions sanitaires

Le fort impact économique des problèmes sanitaires a clairement été montré à travers l'exemple de la crise de l'influenza aviaire. Depuis l'expansion en 2003 des foyers en Asie, puis son apparition en Europe (2006/2010), en Afrique (2006/2008) et au Moyen-Orient (2007/2011), les échanges internationaux de viande de volailles ont été fortement perturbés. La Thaïlande, quatrième pays exportateur de viandes, a dû cesser ses ventes sur le marché international (390 000 tonnes en 2003) et ne reprend lentement pied sur ce marché. La possibilité de livrer de gros volumes et en substitution des produits cuits, non soumis aux restrictions d'échanges, a permis de contenir la baisse des exportations sur le marché mondial.

Tous les pays dont les filières sont fortement impliquées sur le marché international se sont organisés pour maîtriser les risques sanitaires : mise en place de réseaux de surveillance des élevages, réflexion sur la régionalisation voire sur la compartimentation. Cette maîtrise est en particulier le résultat de l'encouragement au développement d'une filière avicole organisée, moderne, verticalement coordonnée (intégration ou partenariat entre les acteurs). Ainsi, l'Argentine et le Chili ont mis en place ce type de démarche, ces dernières années, pour éradiquer les foyers de Newcastle et d'influenza aviaire. Certains industriels, à l'image des opérateurs thaïlandais, ont diversifié leur gamme de produits en développant la fabrication de produits cuits, moins sensibles aux restrictions d'échanges lors de l'apparition d'épizooties.

Le coût des matières premières destinées à l'alimentation animale

Le coût de production sortie élevage d'un poulet ou d'une dinde dépend, pour une grande partie du coût alimentaire qui représente, selon les systèmes d'élevage et leur localisation, entre 50 % et 70 % du coût total de production. Dans l'Union européenne, la part du coût alimentaire est de l'ordre 60 %, alors qu'elle s'élève à 70 % au Brésil en raison du coût moins élevé, par exemple, des bâtiments et de la main-d'œuvre.

Depuis 2006, la forte volatilité observée des cours des matières premières (maïs, soja...) est donc un facteur de risque pour les filières volailles qui cherchent à en limiter ou à en lisser les effets.

La concentration de la filière autour d'acteurs majeurs

Historiquement, l'industrie de la volaille s'est d'abord construite autour d'entreprises travaillant sur leur marché national, puis se développant plus ou moins à l'international (LDC, Gastronom, Doux en France ; Wiesenhof (PHW Group) en Allemagne ; AIA (Veronesi Group) en Italie, Tyson Foods, Pilgrim's Pride, Perdue Farms, Sanderson Farms aux États-Unis ; Charoen Pokphand Group en Thaïlande...).

Les dix plus grandes entreprises « contrôleraient » environ 15 % de la production mondiale ; elles sont principalement brésiliennes (Brasil Foods, JBS, Marfrig) et américaines (Tyson Foods, Perdue Farms, Sanderson Farms). Viennent ensuite des entreprises françaises, chinoises, mexicaines...

Au cours des dix dernières années, on a observé une concentration du secteur et la constitution de grands groupes, d'abord aux États-Unis, puis au Brésil, où des entreprises du secteur de la nutrition animale, de la viande bovine, du porc ont acquis des opérateurs de la volaille (Brasil Foods, Cargill, Marfrig, Smithfield Foods). À l'inverse, des entreprises du secteur de la volaille ont acquis des entreprises d'autres secteurs (IBP par Tyson Foods, Pilgrim's Pride et Gold Kist par JBS, Moy Park, Frangosul-dinde par Marfrig).

(Lire la synthèse N°9 élevage/viandes – *Les global players dans les filières viandes : américains et brésiliens aux premières places*).

La constitution de grands groupes disposant d'activités dans les trois principales productions animales (bovins, porc et volailles) peut s'analyser comme une stratégie de portefeuilles diversifiés destinée à sécuriser en partie leurs activités sur les marchés



internationaux (mutualisation des risques techniques, de marché et sanitaire). La baisse d'activité dans un secteur pour des raisons sanitaires ou économiques peut être au moins partiellement compensée par une hausse dans un autre. Cette stratégie semble répondre également à la demande des firmes multinationales clientes comme McDonald's, Quick ou Kentucky Fried Chicken, qui ont une stratégie d'achat qui tend à être mondialisée.

L'adaptation de l'offre à la demande

Comme pour l'ensemble des viandes, on observe une évolution des échanges internationaux avec une réduction relative de la commercialisation de volailles entières au profit de produits plus élaborés (viande désossée, préparations cuites). Ce phénomène correspond notamment à une évolution de la demande des industriels agro-alimentaires de l'aval, qui expriment des besoins de semi-produits spécifiquement adaptés à leurs fabrications.

Les politiques et réglementations nationales, les accords internationaux

Les politiques et les règles, nationales comme internationales (accords GATT / OMC, accords SPS, *codex alimentarius*, normes et réglementation de l'OIE...) jouent toujours un rôle important dans l'expression de la compétitivité des filières sur le marché international.

Ainsi, l'épizootie d'influenza aviaire en Asie en 2003 a mis un coup d'arrêt pour une longue période de croissance des exportations de viande de volailles de la Thaïlande.

Afin de garantir un bon niveau sanitaire des carcasses, les industriels américains les trempent dans une solution chlorée. L'Union européenne, depuis 1997, et la Russie, depuis 2011, interdisent l'importation des viandes ayant subi ce type de traitement.

En 1995, l'encadrement et la baisse programmée des restitutions communautaires à l'exportation résultant des accords du GATT se sont traduits par une baisse des exportations européennes, nécessitant en France la réduction du volume de production destiné au Proche et Moyen-Orient et à la Russie.

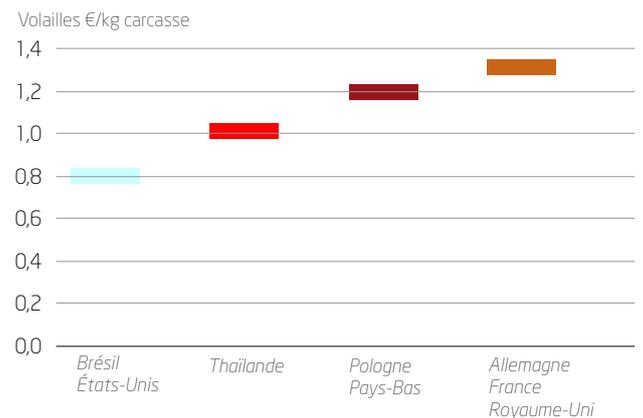
L'Argentine, pour sécuriser son approvisionnement intérieur, a instauré des taxes à l'exportation, portant notamment sur les grains et la viande bovine. La filière avicole argentine s'en est trouvée favorisée par une disponibilité en maïs et en soja à un coût plus faible que sur le marché international.

Les exportations américaines de volailles à destination de la Chine ont diminué en 2010 en raison de deux différends commerciaux. Les autorités chinoises, considérant que les produits américains étaient vendus à des prix trop bas, ont relevé en 2010 les droits de douane. Depuis février 2011, les opérateurs américains font face à un conflit de même nature avec le Mexique, concernant le prix des cuisses de poulet importées sur le marché mexicain, jugé déloyal.

Ces quelques exemples d'impact réglementaire sanitaire, économique ou politique soulignent que le commerce international de viande de volailles est une activité à haut risque. Les opérateurs peuvent voir tout un pan de leur activité remis en cause de façon rapide. Ils doivent donc être prêts à mobiliser des solutions alter-

natives (gamme de produits viandes et produits transformés, large spectre de clients, base de production sur plusieurs continents, acquisition de compétence dans d'autres viandes ou d'autres produits agroalimentaires).

Coût de production du poulet de chair dans le monde



Conclusion

Les industriels européens et notamment français sont confrontés à plusieurs enjeux.

- > La baisse des importations russes de viande de volailles limite directement les exportations européennes : le Gouvernement russe poursuit une politique de réduction de la dépendance de son pays vis-à-vis des importations. La mise en place de quotas d'importation vise à favoriser la relance de la production en Russie pour améliorer le taux d'auto-provisionnement. La Russie espère ainsi devenir autosuffisante vers 2015. La perte probable, à terme, du marché russe pour les opérateurs américains, européens et brésiliens va conduire à un renforcement de la concurrence sur le marché mondial. Elle va également entraîner la recherche de nouveaux marchés en Asie ou en Afrique et sans doute une évolution de l'offre, car les nouveaux marchés ne seront peut-être pas demandeurs du type de produits exportés jusqu'ici vers la Russie (poulet entier, découpe, VSM).
- > Le renforcement attendu de la concurrence sur les marchés internationaux : à la fois, les grands acteurs actuels qui ont renforcé leur position (Brésil, Thaïlande) et les nouveaux acteurs particulièrement compétitifs (Argentine, Chili) ont pris place.
- > L'accroissement d'une offre pays tiers d'un bon rapport qualité-prix sur le marché intérieur de l'Union européenne (Brésil, Thaïlande, Argentine...) : l'Union européenne offre un marché exigeant mais recherché car stable, solvable et rémunérateur. Sur le marché intérieur, les industriels français sont en concurrence, de plus en plus directe, avec des produits importés du Brésil ou de Thaïlande. Le maintien, voire le développement, d'un marché de viandes fraîches sur lequel les pays tiers ne peuvent pas concourir, est un élément important pour stabiliser les ventes de produits d'origine européenne.
- > La constitution de grands groupes internationaux, avec des bases de production dans les pays à faible coût de production et des usines de transformation dans les pays de consommation : cette stratégie des pays exportateurs peut limiter les possibilités d'utilisation de matières premières produites localement. *A contrario*, pour certaines fabrications, pour des raisons techniques ou commerciales, l'utilisation de viande fraîche aux dépens de la viande congelée peut présenter une opportunité pour les acteurs locaux.
- > Le développement d'une offre répondant aux attentes du marché européen par d'autres États membres (Allemagne, Pays-Bas) : depuis la mise en œuvre des accords du GATT en 1995, les Pays-Bas se sont désengagés de l'exportation de poulets entiers avec restitutions et ont développé l'expédition de volailles sur le marché communautaire, tandis que l'Allemagne a développé une filière dinde et poulet répondant aux besoins de ses industries d'aval (abattage-découpe-transformation). Ces nouvelles disponibilités ont directement concurrencé l'offre française. D'autres pays, comme la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie, ont également de sérieux atouts pour développer une production avicole pour le marché européen (disponibilités en céréales, filière organisée (intégration), coût de la main-d'œuvre, proximité avec les grands bassins de consommation...). Ce contexte a renforcé la concurrence sur le marché français et a conduit au recul de la part de marché des opérateurs sur le marché national. Les industriels français ont maintenu une filière duale avec, d'une part, le grand export (environ 90 % des exportations européennes de poulets entiers avec restitutions) et, d'autre part, le marché national, segmenté entre poulet entier PAC et Label Rouge. Mais ils n'ont pas réussi à exporter ce modèle dans l'Union européenne.

Le commerce international de volailles : de fortes mutations au cours de la dernière décennie / LES SYNTHÈSES de FranceAgriMer / édition 2012

FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex

tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr/ www.agriculture.gouv.fr/ / Directeur de la publication : Fabien Bova

Rédaction : unité Produits animaux, pêche et aquaculture / Yves Trégaro

Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Fin de rédaction : janvier 2012

Sources principales : FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Crédits photos : Pixtal / Droits réservés

© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer / ISSN 2257 - 929X



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

